AMAP Le Panier à Salades

Bernard Vincent - Production fruitière
5, rue d'en bas - 77650 JUTIGNY

Contrat d'engagement AMAP « <u>Le Panier à Salades »</u>
Saison 1 – du 01 novembre 2010 au 31 janvier 2011

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements suivants, dont certains définis dans la Charte des AMAP :

Engagements de l'adhérent :

- partager la production de l'ensemble des fruits (et ses risques) et assurer son financement selon son engagement,
- assurer au moins 1 permanence distribution sur la durée de la saison,
- gérer ses retards et absences aux distributions.

Engagements du producteur partenaire :

- livrer toutes les 3 semaines des fruits non calibrés issus de l'agriculture paysanne (avec un verger en cours de conversion biologique de qualité, frais, de saison, de son verger,
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur son exploitation lors d'une porte ouverte,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Engagements communs :
Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, et maladies), et, en général, à participer dans la mesure de leurs possibilités à la vie de l'association, en particulier en se tenant au courant des informations diffusées et, selon leurs disponibilités, pourront aider bénévolement le producteur en cas de besoin.

La part de récolte : il est prévu de distribuer 2/3 de la récolte aux différentes AMAP partenaires du verger de Jutigny.

Planning de récolte : 3 livraisons sont prévues entre le 26 *novembre 2010 et le 31 janvier 2011*.

Contenus des corbeilles (selon les récoltes et selon la maturité) :
- des pommes (3 ou 4 variétés) ;
- des poires qui seront remplacées selon la saison par des pommes, des cerises, des fraises, des prunes (avec des quantités adaptées à la récolte).

Modalités d'inscription : Vous pouvez vous inscrire pour 1, ½, ¼ de corbeille (ou plus).

	pommes	Poires	Prix à l'unité	Nombre de chèques
1 corbeille	6 à 8 kg	3 à 4 kg (ou autres fruits)	24,00 €	1 chèque de 72,00 €
½ corbeille	3 à 4 kg	1**,5** à 2 kg (ou autres fruits)	12,00 €	1 chèque de 36,00 €
¼ de corbeille	1,5 à 2 kg	0,75 à 1kg (ou autres fruits)	6,00 €	1 chèque de 18,00 €

Exceptionnellement Bernard pourra proposer d'autres produits ou excédents de son exploitation avec précommande.

Calendrier de partage des récoltes : le **<u>vendredi de 18h30 à 20h</u>** (arrivée à 18h15 pour les distributeurs)
Bernard sera présent pour assurer une livraison des fruits en bonne condition.
L'adhérent s'engage à assurer 1 permanence de distribution le vendredi durant la saison.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.) : les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'agriculteur partenaire, et un représentant du réseau régional des AMAP.

Nom, prénom :
Adresse :
Téléphone (s) : adresse Mail :

Je m'engage à prendre à chaque distribution : 1 corbeille ½ corbeille ¼ corbeille autre :

Ce contrat en double exemplaire, signé par les différentes parties,

Fait à le

Nom et signature précédé de la mention « lu et approuvé »
de l'adhérent du producteur d'un membre du collectif

Dossier complet à remettre à : **Philippe Reynaud** 13 av Henri Boissier 91210 DRAVEIL au plus tard le **20/11/2010** comprenant :
*- un chèque d'adhésion de 15 € à l'ordre du **Panier à Salades** (pour les personnes non adhérentes à l'AMAP)*
*- le chèque (voir le montant dans le tableau ci-dessus) à l'ordre de **Bernard VINCENT***
- le contrat d'engagement signé avec vos coordonnées complètes et lisibles, y compris le mail.